



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE METROPOLE DE LYON

### Compte-rendu réunion du 28 Mai 2024

Présents : Thierry LEBRETON, Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, André DI RUZZA, Jean-Louis BERETTA, Didier SAMSON, Jean-Louis CAZEMAJOU, Jean-Claude MALAURIE, Laurent DUPEUBLE, Marie LEBRETON, Claudine GORINI, Rosa PARENTI, Jean-Marc ACHARLES, Sébastien PERRIER-DAVID, Christophe SARRIO

Absents Excusés : Eric INGLESSIS, Sylvie VILLALBA, Ludovic TIFOURKI,

---

Début à 18H08

1 - Validation du compte-rendu de la réunion du 30/04/2024

Validé par les membres présents

2 – Retours sur les Championnats du Rhône et les premiers championnats de région à  
Andrézieux Bouthéon

A / Retours sur CDR :

- Dans l'ensemble tout s'est bien passé dans l'ensemble, sauf la météo. Le plan « alcoolémie » car aucun incident n'a eu lieu. Un incident s'est produit à Saint Genis Laval, mais pas pendant les parties, le protagoniste n'étant pas licencié du CD69, nous ne pouvons rien faire vis-à-vis d'une éventuelle suspension. Des

retours sur Caluire sur les terrains qui n'étaient pas conformes, certains clubs ont fait des zones alors que certains clubs avaient tracé sur des zones tous les terrains.

- La commission de discipline s'est réunie le 27 mai 2024 pour l'affaire d'agression sur un arbitre du Rhône.
- La tenue des délégués doit être exemplaire : pas de jean, pas de cigarette sur les jeux. On ne peut pas reprocher aux joueurs d'avoir une tenue inadéquate et le délégué doit être exemplaire.

#### B / Retours sur les premières délégations des championnats de Régions :

. Voir le CR de Jocelyne ci-joint

Le week-end qui arrive (1 et 2 juin) 3<sup>e</sup> étape des championnats régionaux à Saint Félix. Sylvie et Cristina sont les déléguées.

Le règlement des championnats ayant changé, les finales se terminent très tard le dimanche soir. C'est dommage car les joueurs et délégués qui ont de la route rentrent après 23H.

Les jeunes : résultats assez décevants. Il y avait des équipes sans éducateurs. La région AURA a envoyé un mail en disant que les initiateurs, qui le souhaitent pourraient coacher, le 16 juin 2024, le pourront en apportant un chèque de 90 € et une attestation prouvant qu'il (elle) sont ou veulent s'inscrire au BF1.

Actuellement dans le Rhône en BF1 : 2 actifs, BF1 : 4 actifs mais un seul se rend sur les championnats.

Aucun jeune qualifié aux Championnats de France. C'est bien dommage !!

Thierry souhaite pour l'année prochaine, et ceci afin d'augmenter les BF1 dans le département, que le CD69 s'occupe de tous les documents administratifs en prenant en charge les inscriptions aux examens.

Une convention serait alors signée (pour 4 ans) avec les personnes intéressées. Le non-respect de cet engagement entraînera le remboursement de tous les frais engagés pour ce BF1.

Idem pour les arbitres : le CD69 souhaite s'investir dans l'engagement des formations des arbitres.

Pour 2025 : tous les clubs engagés en CNC ne pourront plus participer à ces championnats s'ils n'ont pas d'arbitres dans leurs clubs.

### **3 – L'arbitrage**

Suite au mail de Sébastien, celui-ci a proposé sa démission de son poste de responsable des arbitres. Thierry a répondu à ce mail et acté sa démission. Thierry sera le responsable jusqu'à la fin d'année. Marie va s'occuper de la communication.

Cela va permettre à Sébastien de valider son concours d'arbitre national (1ère journée ce week-end Andrézieux Bouthéon).

### **4 – Assemblée Générale électorale 2024**

Suite mail de la région et de la Fédé, nous sommes obligés de faire notre AG électorale avant le 17 novembre. Thierry a demandé à la Fédé si on pouvait faire l'AG électorale le 17 novembre et l'AG normale le 6 décembre. Xavier Grant allait se renseigner il nous fera un retour.

Actuellement Thierry a 6 nouveaux candidats qui souhaitent rentrer au comité du Rhône. Une lettre de motivation a été demandée à chaque candidat.

Thierry souhaite que les membres actuels, lui envoient un courrier de candidature pour continuer ou non de continuer au CD69.

**Ces courriers devront être envoyés avant fin juin 2024.**

Des fiches de postes seront faites pour chaque membre afin que chacun puisse se positionner.

La liste au comité devra être publiée 2 mois avant les élections et doit être publiée officiellement un mois avant.

Si on part sur l'AGE le 17 novembre, les listes doivent arriver au comité avant le 17 septembre 2024, et elles seront publiées au 17 octobre 2024.

## 5 – Candidatures : lettres de motivation

La limite des candidatures pour les membres actuels du comité étant fixé au 30 juin 2024. Pour ceux qui n'ont pas encore envoyé leur candidature pensez-y.

Actuellement seules 6 membres du CD69 ont envoyés leurs candidatures pour renouvellement du mandat.

### - Commissions jeunes, arbitrage

Le souhait de Thierry pour les commissions jeunes et arbitres que les responsables soient désolidarisés du comité du Rhône. Que les membres actuels fassent parti des commissions mais ne soient pas responsables des commissions. Les responsables de ces 2 commissions doivent être extérieurs au CD69.

## 6 Questions diverses

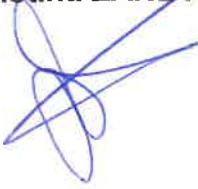
- a) Nombre de licenciés dans le CD69 aujourd'hui : 4 882 licenciés.
- b) Minibus : on aura le minibus vers le 23 juin 2024. On va prendre l'assurance MMA de Thierry qui est beaucoup moins chère que la MMA du comité. Si un club souhaite le réservé, un calendrier partagé sera mis en place pour les réservations. La priorité sera pour les CRC, CNC, coupe de France, championnats régionaux, championnats de France, compétitions jeunes. Petit rappel : il sera exclusivement réservé aux clubs et non aux licenciés pour faire des nationaux ou des internationaux.

- c) AG club de manissieux le 18 juin 2024 : le club est fermé administrativement un nouveau bureau sera réélu. Thierry va se rendre à cette AG.
- d) AG de la copropriété du CD69 le 12 juin 2024
- e) APERVI : bail précaire sera fait avec eux. Thierry va prendre RDV avec eux dès que possible.
- f) André Di Ruzza ne souhaite plus être vice-président. Thierry à proposer à Eric Inglessis d'intégrer le bureau directeur restreint. Poste qu'il a accepté avec plaisir.
- g) Master pétanque organisé par Jean-Michel Lillo en collaboration avec Eric Inglessis et sous l'effigie du comité. Cette journée s'est très bien passée, 14 équipes inscrites, 2 équipes absentes (St Genis les Ollières et Calade). Une nouvelle édition sera proposée en 2025. Probablement
- h) Coupe de France provençale : Pont-Trambouze : 30 juin 2024 souhait d'avoir un arbitre. Thierry va demander aux arbitres qui sera disponible pour ce championnat. 2<sup>e</sup> équipe Communay qui se déplace en Isère.
- i) Coupe de France : le tirage sera fait dès que tous les résultats seront arrivés au CD69.
- j) Indemnités aux championnats de France : Jocelyne va préparer une enveloppe à chaque délégué. Dans cette enveloppe il y aura un mode opératoire. Il est demandé aussi à chaque délégué de remettre dans cette enveloppe les justificatifs des dépenses occasionnés.
- k) Il a été décidé en bureau directeur restreint, d'augmenter les civilités aux délégués qui ont fait des délégations. Actuellement elle est de 10€ on va passer à 50 €.
- l) Les CDC : comme il n'y a pas d'arbitres. Au vu des incivilités de cette année, on verra si on continue ces compétitions en 2025.

Fin à 20H00

**La secrétaire**

**Cristina ZANET**



**Le Président**

**Thierry LEBRETON**



**COMPTE RENDU DE LIGUE**  
**ANDREZIEUX BOUTHEON DU 16 au 20 MAI 2024**

Rédacteurs

Laurent / Jocelyne

Journées pluvieuses et peu heureuses.....  
quelques rayons ont pointés le bout de leur nez  
la pétanque de l'envol nous a bien reçu, une équipe magnifique de bénévoles  
et des très bons repas servi à table.

Les équipes ont appréciés notre présence et le soutien apporté durant ces compétitions

### **TRIPLETTES VETERANS**

EQUIPES	Résultats
CALADE PETANQUE	Perdu les 2 de poules
ILE BARBE	Perdu les 2 de poules
CHAMPAGNE	Perdu en 1/4 DE FINALE, le contrôle de boules en début de 1ere même fut fatale voir décisif, car les boules d'un des joueurs avait perdu 0.19g. Il a du changé de boules , heureusement Laurent avait les boules de son bon diamètre.

### **DOUBLETTES MIXTE**

EQUIPES	Résultats
CANUTS -ERBA Manon	Perdu en 1/4 contre une belle équipe de l'Ardèche
CANUTS- D'ISIDORO Ludivine	Perdu en 8ème
CANUTS-LAHTRA	Perdu en 1/4

### **TRIPLETTES MASCULINS**

EQUIPES	Résultats
BELLEVILLE -LEBRETON	Perdu en 8ème, malgré la panne pour arrivée à temps au championnat
CALADE PETANQUE-PERRAS	Perdu en 8ème, malgré la panne pour arrivée à temps au championnat
CANUTS- MOLINAS	<b>VAINQUEUR DE LA LIGUE</b>

### **TRIPLETTES FEMININS**

EQUIPES	Résultats
CORBAS- POETE Lilas	Perdu au barrage
COMMUNAY-Battentier fabienne	Perdu en 1/4 contre une équipe de LOUBEYRAT (63) très beau parcours pour cette équipe
CANUTS-D'ISIDORO-BEJI-CARDON	<b>VAINQUEUR DE LA LIGUE</b> Nous avons découvert une Julie CARDON très complète (tir-point)

### **TRIPLETTES MIXTE**

EQUIPES	Résultats
APVM-RAMOS S.	Perdante de la petite finale contre CANUTS
BRON-SCHOPP F.	Perdu en 1/8 contre une belle équipe de jeunes de la loire
CANUTS-CARDON-DUBOIS-LAHTRA	<b>qualifiée par LA LIGUE en gagnant la petite finale contre APVM</b>

Nous n'avons eu à déplorer le mauvais temps, mais aussi l'attitude d'un joueur de l'APVM qui jouait seul  
et ne souciait guère d'être à la ligue





## CYNTHECE DE LA LIGUE TRIDIETTE

### JEUNES A ST ELLIV

Des résultats très décevants, avec un manque d'éducateurs pour encadrer les équipes (3 coaches manquant).

Aucunes équipes qualifiées au championnat de France.

Seul 1 équipe en catégorie Minime du club des Petits Brotteaux est parvenue à faire la partie qualificative.

Où ils perdent à 12 contre une équipe de l'Ain de Maximieux.

À noter le comportement douteux de certains coaches et malheureusement de joueurs.

### Dans la catégorie JUNIORS,

L'équipe des Petits Brotteaux finissent dernier avec 4 parties perdues.

L'équipe mixte de l'ASPVV et de Calade avec 2 parties et 2 perdues finissent à la 22<sup>em</sup> place.



## Dans la catégorie CADETS.

L'équipe mitigée de l'ASPVV et de Couzon finissent 22<sup>em</sup> sur 22 avec 2 G et 2 P.

L'équipe Caladoise finit 16<sup>em</sup> à la plus mauvaise place à 3 points de la partie pour le France avec 2 G et 2 P.

## Dans la catégorie MINIMES.

L'équipe mitigée de Charnav et de Bron gagnent 1 partie sur 3.

L'équipe des Petits Brotteaux avec 2 G et 2 P se qualifie pour la partie qualificative pour le France qu'ils perdront à 12.

